



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2017-71

24/01/2017

Date de mise en application : 18/01/2017

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 24/01/2017

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints - appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints de directions départementales interministérielles : DDPP du Gard - DDT adjoint de Dordogne - DDTM adjoint de Seine-Maritime.

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Est paru :

En DDPP

*- Le poste de directeur départemental du Gard
Journal Officiel du 20 janvier 2017 (Texte n° 100)*

En DDT

*- Le poste de directeur départemental adjoint de Dordogne
Journal officiel du 18 janvier 2017 (Texte n° 113)*

En DDTM

*- Le poste de directeur départemental adjoint de Seine-Maritime
Journal officiel du 19 janvier 2017 (Texte n° 88)*

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**Le délégué à la mobilité et aux
carrières**

Michel MAGIMEL